



Le métier de PAYSAGISTE

DÉFINITION

L'aménagement des espaces verts est un métier. Lequel ? Celui de paysagiste bien sûr ! Découvre dans cette fiche métier les particularités de cette profession qui allie créativité, méthodologie et connaissances en végétaux. Il travaille pour des particuliers, des professionnels, des établissements publics ou encore des communes. Alors, prêt à découvrir ce fascinant métier de paysagiste professionnel ?

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Elaboration des plans d'aménagement
- Rédaction des documents techniques
- Sélection des prestataires (maçon, jardinier, ouvrier paysagiste...)
- Maîtrise des végétaux
- Sens de l'esthétisme
- Travail d'équipe
- Bonne condition physique

ÉTUDES ET DIPLÔMES

- BEP agricole
- CAP agricole
- Bac Pro aménagement paysager
- BTSA aménagements paysagers
- Master paysagiste-jardinier
- Diplôme d'Etat de paysagiste
- Diplôme d'ingénieur en paysage

SALAIRE ANNUEL BRUT

- Débutant : 19 200 euros (SMIC)
- Expérimenté : 27 000 euros
- À son compte : 52 000 euros

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Ingénieur paysagiste
- Architecte paysagiste
- Chef d'équipe en espaces verts

ENTREPRISES QUI RECRUTENT

TPE et PME spécialisées dans l'entretien et l'aménagement des espaces verts.
Services communaux.

De nombreux postes à pourvoir dans toute la France, en CDI, CDD et intérim.

AUTRES MÉTIERS DU DOMAINE DES ESPACES VERTS :

Jardinier || Ouvrier paysagiste || Agent d'entretien des parcs et jardin || Chef d'équipe d'entretien des espaces verts

